

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne. ☒

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

- LE CADRE GENERAL

Le développement à l'international constitue une priorité pour l'INSA de Strasbourg. La mise en œuvre des activités associe les principaux acteurs administratifs et pédagogiques en interne. L'établissement développe des projets internationaux au sein de réseaux à un niveau régional, transfrontalier, national et international. Des projets d'envergure communs sont également menés au sein du groupe INSA dont l'établissement fait partie.

Cette forte orientation à l'international se traduit depuis 2003 par une mobilité internationale obligatoire pour tous les élèves ingénieurs et architectes. L'établissement s'efforce également d'assurer un accueil de qualité pour ses étudiants internationaux et de mener un nombre croissant des étudiants accueillis vers l'obtention du diplôme, voire d'un double diplôme.

- LE CHOIX DES PARTENAIRES

Les instances décisionnelles jouent un rôle central dans le cadre du processus de validation pour la mise en place des partenariats à l'international en tenant compte de critères pédagogiques et géographiques. L'établissement veille également à une évolution équilibrée et harmonieuse des partenariats pour l'ensemble des formations. Une analyse préalable des pratiques pédagogiques et leur compatibilité avec les cursus proposés à l'INSA de Strasbourg constitue une condition sine qua non pour la mise en place de tout partenariat afin de garantir la qualité des échanges, notamment pour la mise en place des doubles diplômes. Dans ce domaine, l'établissement s'est fixé comme objectif de proposer une offre de doubles diplômes de qualité dans chaque spécialité.

A chaque fois que cela s'avère possible, l'INSA de Strasbourg cherche à mettre en œuvre ses partenariats dans des dispositifs d'accompagnement et de soutien au niveau régional, national ou international. A titre d'exemple, il convient de citer l'Université Franco-Allemande ou des programmes développés au niveau ministériel, tels que les programmes Fitec avec l'Amérique Latine.

Une révision périodique de l'ensemble des partenariats s'impose et des ajustements éventuels doivent être apportés en concertation avec tous les acteurs impliqués.

- LES REGIONS

En Europe, l'INSA de Strasbourg cherche à conserver le cœur de son réseau de partenaires déjà établis et variés géographiquement tout en s'efforçant d'enrichir et d'adapter ce vivier en fonction des évolutions et des besoins. Dans un contexte de proximité géographique, une attention particulière est portée aux pays germanophones. L'INSA de Strasbourg souhaite également faire évoluer et dynamiser son premier cycle de formation franco-allemand DeutschINSA. L'apprentissage de la langue allemande est fortement encouragé.

En dehors de l'Europe, l'INSA de Strasbourg tisse des liens de coopération au sein du groupe INSA prioritairement avec les pays d'Amérique Latine et le Maghreb, notamment avec le Maroc.

Dans un souci de maintenir et de développer une offre géographique variée et en fonction de la pertinence pédagogique des partenariats visés, d'autres coopérations sont mises en œuvre dans le monde, notamment avec le Canada, l'Egypte et le Vietnam.

Afin de permettre aux futurs diplômés ingénieurs ou architectes de communiquer dans des milieux professionnels internationalisés, une certification en anglais est obligatoire pour l'obtention du diplôme tout en facilitant l'accès des élèves à l'approfondissement ou l'apprentissage d'autres langues.

-LES OBJECTIFS ET PUBLICS CIBLES

L'INSA de Strasbourg s'efforce de répondre à une exigence de qualité pour le développement de toutes les activités internationales, dans un souci d'amélioration et d'ajustement permanent. La mise en place de partenariats avec des établissements reconnus pour la qualité de leur enseignement et de leur recherche à un niveau similaire que l'INSA de Strasbourg est privilégiée.

L'établissement cherche également à développer davantage de partenariats stratégiques intégrés en s'efforçant d'allier des partenariats européens aux coopérations existantes en dehors de l'Europe avec notamment le Maghreb, l'Asie et l'Amérique latine.

Toute la communauté éducative de l'INSA de Strasbourg doit bénéficier de cette politique résolument tournée vers l'international.

Pour les étudiants, cette politique vise à contribuer à leur développement personnel et leur employabilité dans un monde

globalisé en leur offrant des possibilités de mobilité encadrée courte, des mobilités diplômantes ainsi que des mobilités en entreprise en Europe et en dehors de l'Europe.

Pour les enseignants et enseignants-chercheurs cette politique a pour objectif d'élargir les possibilités de mobilité et de contribuer à une amélioration des pratiques pédagogiques et/ou des travaux de recherche en facilitant les échanges et les synergies entre pairs.

Pour le personnel administratif, l'établissement cherche à contribuer à son développement personnel et professionnel à travers des opportunités de mobilité offertes.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

La stratégie dans ce domaine est basée sur la concertation des principaux acteurs impliqués en interne et en externe.

EN INTERNE

Une bonne répartition des tâches et des rôles en interne s'avère déterminant pour un fonctionnement efficace.

Les organes décisionnels de l'établissement définissent la stratégie en matière de développement à l'international. Le service des relations internationales a pour mission principale de mettre en œuvre cette politique. Un fonctionnement concerté entre toutes les entités et les équipes directement ou indirectement impliquées s'avère indispensable dans le cadre de cette organisation.

Les principaux acteurs sont :

Le conseil d'administration et le conseil scientifique

La direction de l'établissement à travers son comité de direction

La direction de la formation

La direction de la recherche

Le service des relations internationales

Les enseignants référents pour les aspects de mobilité au sein de chaque spécialité

Le bureau des élèves à travers son réseau de parrains pour les étudiants entrants

Le service de scolarité

Le service de communication

Le service comptable et financier

Le service des ressources humaines...

LES FACTEURS EXTERNES

L'organisation des actions s'effectue grâce à l'appartenance à des réseaux au niveau régional, transfrontalier, national et international. En matière de développement à l'international, le groupe INSA en tant que réseau joue un rôle important et en tant que membre, l'établissement doit tenir compte de la stratégie du groupe.

Pour être efficace, une concertation des différentes actions menées s'avère indispensable.

Ces dernières doivent se compléter, s'enrichir et des synergies doivent systématiquement être recherchées pour maintenir un ensemble cohérent. Dans la mise en œuvre, les décisions doivent tenir compte de cet environnement institutionnel en perpétuel mouvement.

Par conséquent, une veille d'information permanente doit alimenter et faciliter les prises de décision.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

Fort dans sa spécificité en tant qu'établissement d'enseignement supérieur français dans le domaine de la formation d'ingénieurs et d'architectes, l'INSA de Strasbourg s'insère activement dans un vaste réseau de coopérations.

1- L'établissement participe pleinement aux actions et dispositifs existants au niveau national et régional en faveur d'une plus grande mixité et de diversité sociale en accueillant une part significative de boursiers sur critères sociaux. Cette politique d'accueil de publics diversifiés se traduit également par la volonté d'augmenter la part des étudiants étrangers parmi les diplômés. En participant au programme, l'établissement compte atteindre plus facilement cet objectif.

2- L'INSA de Strasbourg se caractérise par une proximité avec les entreprises, notamment dans un cadre régional, un constat valable pour la quasi-totalité des écoles d'ingénieurs en France. Le monde économique est représenté dans les instances décisionnelles, dans le cadre de projets de recherche appliquée, à travers un réseau d'anciens élèves. Les entreprises contribuent également au financement des établissements. Une part significative de la formation est réservée aux expériences pratiques en entreprise.

La participation au programme favorise l'internationalisation de ces expériences pratiques en entreprise fort précieuses en apportant une plus-value importante à la fois pour les individus en mobilité et les institutions impliquées. Le vivier d'entreprises existant s'enrichit, ouvrant la voie à des coopérations et des synergies à un niveau international.

3- Moyennant la mobilité internationale obligatoire mise en place en 2003, l'établissement vise également à relever la qualité de ses formations, soit en intégrant et validant pleinement des périodes de formations pratiques et/ou théoriques « à crédits », soit en mettant en place des doubles cursus avec des partenaires étrangers supprimant les entraves au changement d'établissement dans le cadre d'un programme d'études intégré.

4- L'INSA de Strasbourg est un acteur dans le cadre des pôles de compétitivités qui regroupent sur un même territoire des entreprises, établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche publics et privés. Les synergies sont ainsi favorisées pour mettre en œuvre des projets de développement économique pour l'innovation. La participation au programme permet d'établir plus facilement des liens avec des partenaires étrangers pouvant apporter de nouvelles compétences et d'éventuels financements complémentaires.

5- Dans le cadre de sa récente acquisition d'autonomie (loi LRU), l'INSA de Strasbourg cherche à diversifier ses sources de financement public et privé et de moderniser sa gestion des ressources humaines. La participation au programme permet d'intégrer une dimension internationale à ces objectifs et d'élargir plus facilement le spectre d'excellence recherchée.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)